



Déclaration préalable au Conseil d'Administration 16 mars 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Administratrices et Messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Directeur général,

Le premier Conseil d'Administration de l'année se tient à une date bien particulière. Voilà tout juste un an, notre pays entrait en guerre contre la Covid-19. C'était jour pour jour le début du premier confinement, inédit en France, et d'une crise sanitaire sans précédent. Depuis, la situation ne s'est jamais stabilisée et nous naviguons toujours en eaux troubles. Actuellement, la situation demeure toujours dégradée avec un dialogue « social » à distance, ce qui est bien regrettable.

A ce contexte de crise sanitaire s'ajoute la crise provoquée par le plan social paradoxalement appelé Cerem'Avenir. Les agents subissent une double peine. Non seulement les risques psycho-sociaux générés par ce plan sont aujourd'hui avérés, comme Force Ouvrière l'avait malheureusement prédit, mais les premières réorganisations se font de surcroît le plus souvent en l'absence d'agents sur les sites, aggravant les effets de leur isolement. Et ce ne sont pas les poly-logiciels si chronophages déployés au Cerema qui les rassureront !

Ce plan social entrave encore un peu plus l'action des équipes sur le terrain, d'autant que celles-ci connaissent sans répit des baisses d'effectifs. Or, le plan de relance devrait offrir un appel d'air que le Cerema a dû mal à saisir, même si quelques missions semblent lui être attribuées dans le domaine des ponts et des sentiers du littoral.

Force Ouvrière demande d'ailleurs que soient exposées en séance les **réelles missions du Cerema** correspondant au programme « **Ponts** » et celles relatives aux « **Sentiers du littoral** ». Le Cerema est-il dans le faire ou dans le faire faire ?

Mais, à l'heure des lois « 4D » et « Climat et Résilience », il y a une autre guerre à mener : l'adaptation au changement climatique. Sans changement de paradigme et de trajectoire pour les services qui portent les problématiques de nos ministères de tutelle, ce combat est perdu d'avance. Alors que l'instinct de survie devrait pousser à faire des choix judicieux, il n'est question actuellement pour le Cerema que de faire face à la mise en œuvre d'une restructuration, résultat des baisses successives de moyens décidées par les représentants de l'État.

Les points à l'ordre jour qui vous sont soumis sont essentiellement d'ordre budgétaire.

Force Ouvrière renouvelle sa demande d'une formation des administrateurs sur le volet budgétaire, comme il était prévu avant le début de la crise sanitaire. Ceci permettra à toutes et tous d'avoir une meilleure compréhension des documents transmis.

Sur le plan financier, Force Ouvrière s'inscrit en faux contre le point de vue du Directeur général. Si les comptes financiers 2020 paraissent moins dégradés, c'est le fruit d'une baisse drastique des dépenses et d'un retrait du Cerema des territoires.

Voici en résumé l'analyse financière de Force Ouvrière **pour le compte financier 2020** :

- la **subvention pour charge de service public (SCSP)** a baissé de près de **6 M€** par rapport à 2019, soit davantage que ce qui était fixé en 2017. Cette subvention ne couvre plus la masse salariale et l'écart se creuse. Les réserves qui se font chaque année pour couvrir les imprévus, et l'opération comptable, appréciée pour effacer une dette très ancienne, ne devraient pas être prises en compte, cette dernière relevant davantage de produits exceptionnels.

- les comptes financiers présentent bien un **résultat bénéficiaire** et un **solde positif** : ils résultent surtout de l'apport en **produits exceptionnels** à hauteur de **7,2 M€** qui sont censés venir compenser la désorganisation de l'Établissement.

Force Ouvrière alerte sur l'état de la future situation financière du Cerema en l'absence de produits exceptionnels et avec « l'hypothèse » d'une nouvelle diminution de la SCSP. Par ailleurs, le rapport du compte financier le précise bien : « Au total, les recettes ayant été sur-exécutées de 2,3 M€ et les dépenses sous-exécutées de 6 M€ ».

- les **dépenses de fonctionnement** ont baissé (-4 M€) notamment en raison de la diminution importante des frais de déplacements. Est-ce pour autant une bonne nouvelle ? Le Cerema doit demeurer un acteur de terrain ; tout ne peut pas se traiter en visioconférence. Ceci explique aussi en partie que les recettes ont été moins importantes que prévu. Force Ouvrière insiste sur la nécessité des déplacements alors même que les besoins de la nation sont de plus en plus pressants ; le Cerema doit demeurer un acteur des territoires et donc de terrain.

- le niveau des **investissements** demeure trop faible (7 M€), alors qu'il devrait nettement augmenter si nos ministères s'engageaient réellement dans les chantiers de relance. Cet effort devrait positionner favorablement le Cerema comme un acteur incontournable de la transition écologique. Force Ouvrière le rappelle : « *la dette, c'est de l'investissement* ».

← **Tweeter**



Bruno Le Maire @BrunoLeMaire · 16 sept. 2020

La dette que nous contractons aujourd'hui, c'est de l'investissement pour les générations à venir. Nous avons une certitude : nous ne laisserons pas filer cette dette. La croissance, la maîtrise de nos finances publiques et les réformes structurelles permettront de la rembourser.

- l'augmentation importante du **fonds de roulement** (9,3 M€) s'explique par le manque d'investissements en termes d'immobilisations corporelles (équipements,...). Le Directeur Général peut se féliciter cette année d'une trésorerie abondante. Malheureusement, si le fonds de roulement est plus confortable, c'est le signe d'une attrition des moyens du Cerema et à terme d'une perte d'activité.

- la hausse des **provisions** devrait alarmer la direction car elle trahit une augmentation du stock des jours de CET : la charge de travail s'accroît et les agents ne peuvent plus prendre leurs jours de congé. De plus, cette situation devrait s'aggraver encore cette année en raison du relèvement des plafonds pour 2020. Moins d'agents mais un plan de charge toujours conséquent, la fatigue gagne et l'épuisement menace...

- concernant les **effectifs**, Force Ouvrière alerte de nouveau les administrateurs : le Cerema a déjà attaqué l'os et la moelle n'est plus très loin... Avec **2 492 ETP** (équivalents temps plein) au 31 décembre 2020, on devrait atteindre les 2400 ETP bien avant la fin 2022...

Face aux avanies répétées qu'ils subissent, au harcèlement organisationnel, aux injonctions contradictoires qu'ils supportent de plus en plus mal, des « ETP » choisissent de quitter le navire et c'est très inquiétant pour l'avenir de l'Établissement.

De l'examen du 1^{er} **budget rectificatif (BR1) 2021**, il en ressort pour Force Ouvrière :

- les montants de la **SCSP (190,4 M€)** et les prévisions de dépenses du personnel (**196,5 M€**) devraient alerter nos ministères de tutelle. 6 M€ en dépenses de personnel qui n'est plus couverts par la SCSP.

Or, c'est l'essence même de la SCSP de couvrir intégralement ces dépenses ! Ni les produits exceptionnels ni les financements pour tiers ne doivent entrer en ligne de compte !

Force Ouvrière dénonce vigoureusement cette aggravation des prévisions financières et demande à la tutelle de régulariser la situation au plus vite : si elle a pu le faire pour l'ancienne dette des CETE, elle pourrait au moins assurer les dépenses de personnel de l'Etablissement !

- l'augmentation des **dépenses de fonctionnement** couvre-t-elle bien l'intégralité des dépenses non réalisées en 2020 en raison du contexte sanitaire ?

- l'augmentation des **investissements** (+1,5 M€) est faible compte-tenu de la nette augmentation du fonds de roulement (+9,3 M€), en particulier dans le contexte du plan France Relance. On est bien loin des 11 M€ estimés nécessaires pour maintenir le patrimoine de l'établissement !

Le MTE est le seul ministère encore aussi rudement touché à la baisse par les arbitrages budgétaires nationaux alors que le déficit budgétaire de l'État dépassera 10 % du PIB pour 2020 et que la BCE a créé plus de 1 000 Milliards d'euros depuis le début de la crise.

Il est hallucinant que les administrateurs ici présents continuent à tenir des discours d'arrière-garde sur les déficits publics alors que, pour rappel, la crise écologique nous menace et que le Cerema est au cœur des problématiques de cette indispensable transition.

Si le vaccin contre la Covid-19 est la solution miracle pour sortir de la crise sanitaire qui dure depuis un an, l'augmentation des moyens humains et financiers du Cerema est selon Force Ouvrière la seule solution pour vaincre la crise perpétuelle que traverse le Cerema.

Madame la Présidente,
Mesdames les Administratrices et Messieurs les Administrateurs,

Conformément à l'esprit de notre dernière motion, Force Ouvrière vous invite à stopper l'hémorragie en votant contre les deux points financiers qui vous sont soumis aujourd'hui.

JE-NOUS-TOUS FO!